



## Séquestration, enlèvement et tentative de viol

Par **stpehane**, le **30/07/2009** à **23:03**

Bonjour,

Je suis séparée de mon ex depuis 2 mois. J'ai vécu 5 ans chez ses parents.

Il y a deux semaines, il est venu me voir sur mon lieu de travail.

Au départ pour pour une raison quelconque. Mais l'échange a dégénéré.

Il m'a empêché de sortir de l'agence, ma menace et s'est menacé lui même avec un ciseau, puis m'a emmené de force dans sa voiture. Là il m'a emmenée dans un endroit isolé . On a encore parelmenté et même si j'ai tenté de m'enfuir, m'a enfermé dans la caisse de sa voiture et tentative de viol. il n'est pas allé jusqu'au bout, ne s'est pas déshabillé. il n'a pas de casier judiciaire, mais été condamné pour consommation de cananabis l'année dernière. Ses contrôles étaient terminés, mais je ne sais pas s'il était en 'sursis'.

j'ai déposé une main courante, mais la gendarmerie a porté mon dossier au procureur et mon ex a été mis en garde à vue. Que risque comme peine? Y a t il un possibilité de alléger sa peine? étant donné que ses parents se sont portés garants pour moi toutes ses années, je n'ai pas envie qu'il ait une peine trop lourde.

De plus j'aimerais savoir si ses antécédents jouent en sa défaveur et à quel degré.

Toute réponse sérieuse est attendue.

Merci